



HAL
open science

Évolution des structures et dynamiques sociales. Avant-propos

Patrice Brun, Pierre De Miroshedji

► **To cite this version:**

Patrice Brun, Pierre De Miroshedji. Évolution des structures et dynamiques sociales. Avant-propos. Cahier des thèmes transversaux ArScAn, 2003, 3, pp.19-20. hal-02100988

HAL Id: hal-02100988

<https://hal.science/hal-02100988>

Submitted on 16 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Avant-propos

Patrice Brun (UMR ArScAn – Protohistoire européenne)
et Pierre de Miroschedji (UMR ArScAn – Du village à l'État)

Notre thème traite d'archéologie sociale. Nous nous sommes fixés un programme de réflexion sur quatre ans, avec pour objectif de mieux comprendre les modalités d'organisation des sociétés, par une démarche comparative. Quatre questions ont été sélectionnées :

- Comment les archéologues passent-ils de l'observation des données brutes à la reconstitution sociale ?
- Quel rôle joue le contrôle des ressources dans les stratégies de pouvoir ?
- Le degré de spécialisation des tâches est-il corrélé avec le degré de complexité sociale globale ?
- L'occupation et l'aménagement de l'espace constituent-ils un révélateur des formes d'organisation sociale ?

Poursuivant nos travaux sur la deuxième question, celle du contrôle des ressources, nous avons étudié six cas bien différents au cours de l'année écoulée.

C'est sur l'analyse de Clive Gamble qu'Anne Bridault s'est appuyée pour examiner les deux grands types de sociétés de chasseurs-collecteurs distingués au cours de la dernière décennie. Il s'agissait d'évaluer la pertinence de la notion de contrôle des ressources pour les bandes nomades d'une part, les sociétés de chasseurs-collecteurs plus complexes d'autre part. Pour les secondes, en tout cas, une exploitation intensive des ressources, avec stockage éventuel, et une territorialité plus stable, peuvent être considérés comme des facteurs créant les conditions d'une différenciation économique et politique. Anne Bridault attire pourtant, fort justement, l'attention sur la persistance, dans ces sociétés, de facteurs limitant un tel contrôle des ressources et les conséquences sociales induites. L'altruisme, la solidarité, le partage équitable constituent des parades socialement efficaces, lors des graves crises d'approvisionnement. Cette alternative n'est d'ailleurs sans doute pas une exclusivité de ces sociétés. Même les plus complexes et hiérarchisées des formations sociales adoptées par l'humanité ont laissé un large champ d'expression à diverses formes de coopération.

Stéphanie Thiébault nous a présenté un cas inattendu de gestion des ressources. Il s'agit de l'utilisation du fourrage d'arbre, en particulier pour le bétail parqué dans les grottes et abris sous roche, surtout au Néolithique, dans le sud de la France. Ce complément alimentaire pour les animaux domestiques est longtemps resté sous-estimé, de même que l'impact d'une telle pratique sur les paysages. Les données archéologiques disponibles aujourd'hui ne sont pas encore en mesure de nous informer sur le niveau de contrôle de cette ressource a priori facile d'accès : celui de la maisonnée, d'un village, d'une catégorie sociale ? La réponse à cette question suppose que nous connaissions les réseaux dans lesquels s'inséraient ces grottes-bergeries et les complémentarités fonctionnelles auxquelles participaient ces établissements.

Le sel fut historiquement l'une des ressources les plus contrôlées par le pouvoir politique. Il est ainsi emblématique des bénéfices politiques permis par son contrôle. Olivier Weller a montré que l'exploitation de cette denrée vitale a fait l'objet de contrôles à des niveaux variés, pendant le Néolithique européen : un niveau très local, vraisemblablement insignifiant socialement, lorsque l'exploitation demeurerait occasionnelle, ou bien un niveau indirect, dans le cadre d'un pouvoir territorial plus large, en cas d'exploitation régulière. Il est intéressant de noter que le contrôle s'effectue moins sur le gisement lui-même que sur la circulation du produit. Il a fallu, semble-t-il, attendre la fin de l'âge du Fer pour que cela change. En outre, le contrôle en question a pu être exercé par des sociétés à faible niveau d'intégration, c'est-à-dire où le pouvoir pouvait être relativement diffus et acéphale. D'autres variables étaient par conséquent impliquées dans les dynamiques sociales ; ce que notre programme de réunions a précisément pour objectif de passer en revue.

La contribution de Jean-Daniel Forest a couvert la période qui débute au VII^e millénaire av. J.-C. avec

la stabilisation des communautés villageoises du Néolithique et s'achève au III^e millénaire av. J.-C. avec l'émergence de sociétés quasi étatiques. Quatre catégories de témoins archéologiques d'un contrôle des ressources ont été envisagées successivement : les greniers, les scellements, les jetons et les produits exotiques. L'auteur n'envisage le contrôle des ressources alimentaires que comme une conséquence de la hiérarchisation sociale. Le moteur de cette dernière qui demeurerait, pour lui, fondée sur la parenté, résiderait dans la croissance démographique. Cette opinion omet les éventuels effets en retour d'une nouveauté. Les innovations sont, le plus souvent, adoptées d'abord par les leaders d'une communauté, mais ces nouveautés permettent ensuite, aux mêmes ou à d'autres, de développer un pouvoir nettement plus accentué. Loin d'une naïveté ethnocentrique, selon Jean-Daniel Forest, l'utilisation du contrôle des ressources dans les stratégies de pouvoir est un fait bien attesté par les données textuelles anciennes, et une probabilité très élevée, d'après les données plus strictement archéologiques.

La notion d'économie palatiale, que nous avons soumise à la critique lors d'une précédente réunion, est revenue dans nos préoccupations à l'occasion de la communication de Pierre de Miroschedji, sur l'apparition de structures palatiales au Proche-Orient, dès le milieu du III^e millénaire av. J.-C. La définition retenue est celle d'une économie gérée à partir d'un édifice monumental de plan complexe, lieu de pouvoir politique et religieux, où se trouvent centralisées des richesses et d'où sont distribuées à une population dépendante des corvées et des rations alimentaires. La définition initiale de Jean-Pierre Vernant supposait un monopole presque exclusif du palais sur les activités économiques. Nous avons vu, dans le cas des exemples « canoniques » des économies palatiales du II^e millénaire, en particulier dans celui de Mari, que pour des activités aussi importantes que la production métallique, ou les échanges à longue distance de ressources critiques, le contrôle palatial se révélait beaucoup moins total que prévu. Le concept initial s'en trouve, de fait, pour le moins édulcoré, voire rendu inutilisable, puisque nous sommes dans l'incapacité de définir un seuil quantitatif du degré de ce monopole. L'architecture palatiale s'avère nettement identifiable, dans les exemples palestiniens, comme le montre l'auteur. La fonction de stockage de ces palais et le contrôle territorial qu'ils induisent ne se discutent pas. Le problème demeure pourtant de savoir si le contrôle des ressources excède beaucoup, dans ce cas, celui que peut exercer n'importe quel pouvoir centralisé, dépourvu d'un siège monumental, donc plus difficile à caractériser archéologiquement.

Dans le cas des États tardifs de l'Amérique centrale précolombienne, Dominique Michelet note que la question du contrôle des ressources n'a, jusqu'à présent, pas été véritablement explorée. Il rappelle que les élites sociales aztèques étaient les seules à posséder des terres agricoles et que le financement du pouvoir politique reposait principalement sur les tributs. Pour les royaumes mayas classiques, du IV^e au IX^e siècle, l'iconographie exprime le rôle religieux, supposé déterminant, des souverains dans l'obtention de belles récoltes. Leur éventuel contrôle concret des ressources n'apparaît pas dans les données archéologiques actuelles. Un contrôle effectif apparaît, en revanche, sans ambiguïté dans le domaine des matériaux rares et des biens de prestige ; mais son poids économique demeurerait forcément limité. En l'état des connaissances, on pourrait alors être amené à conclure que ces formations sociales complexes ont émergé indépendamment d'un contrôle des produits cruciaux de l'économie. Il appert toutefois, qu'au moins chez les Aztèques, la propriété de la ressource la plus vitale, la terre, donc ses fruits, était monopolisée par les potentats. Il est ainsi du plus haut intérêt de reconnaître que l'archéologie se trouve ici largement dépourvue pour savoir si le contrôle des ressources alimentaires, c'est-à-dire les plus déterminantes, était avant tout « terre à terre », comme dans le cas aztèque, ou bien seulement « éthéré », purement symbolique, ou bien encore relevait de ces deux dimensions fondamentales à la fois : matérielles et idéelles.

Soumise à des auteurs intervenant sur des cas ponctuels, la question du contrôle des ressources dans les stratégies de pouvoir appelait presque inévitablement des réponses tranchées, voire quelque peu binaires. Les raisonnements tendent en effet à s'ordonner en termes de présence ou absences de :

- contrôle des ressources par des leaders ;
- monopole des élites sur les ressources ;
- contrôle des ressources comme facteur unique de complexification sociale ;
- contrôle des ressources comme cause ou conséquence de ladite complexification.

L'intérêt du travail de comparaison de cas différents, sur des sociétés différentes, en des lieux et des temps différents réside justement dans ce qu'il fait apparaître l'inadéquation d'une telle approche. L'élargissement du référentiel montre qu'il s'avère bien plus pertinent de penser en termes de gradients, c'est-à-dire de variations progressivement croissantes, à partir d'un point minimal ; ici de contrôle. Si on se représente le gradient comme une règle graduée, le curseur marquant le niveau de contrôle ne se situerait, en réalité, jamais sur l'une ou l'autre des tendances les plus extrêmes pour des problèmes sociaux de cette ampleur. L'élargissement de la perspective incite, de plus, à concevoir les relations sociales de manière dialectique. La dimension temporelle peut ainsi être prise en compte, permettant, par exemple, d'envisager qu'une conséquence peut devenir une cause lors d'une étape ultérieure dans un processus de changement sociétal.